



Publication externe de poste vacant

50179238

Job Posting Title

Conseiller juridique principal chargé des affaires interafricaines et des questions relatives aux Traités

Date de début

24.01.2017

End Date

25.02.2017

Code de référence

OLC8

Désignation de la fonction

Senior Legal Officer (Inter African and Treaty Matters)

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

En vue de la réalisation de ces objectifs, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa nouvelle structure organisationnelle et au pourvoi de tous les postes vacants.

La Commission de l'Union africaine invite les citoyens de tous les États membres de l'Union à soumettre leurs candidatures au poste de Conseiller juridique principal chargé des affaires interafricaines et des questions relatives aux Traités.

En vue de la réalisation de cet objectif, la Commission de l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa structure organisationnelle et au recrutement de ressortissants des États membres pour pourvoir tous les postes vacants.

Les candidats des pays les moins représentés à la Commission de l'Union africaine suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Angola, Érythrée, République centrafricaine, Cap-Vert, Comores, Congo (RDC), Djibouti, Guinée équatoriale, République de Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Madagascar, Namibie, République arabe sahraouie, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Somalie et Soudan du Sud.

Service

Intitulé du poste : Conseiller juridique principal chargé des affaires interafricaines et des questions relatives aux Traités
Grade : P3
Département : Bureau du Conseiller juridique, Commission de l'Union africaine
Superviseur : Conseiller juridique adjoint
Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)

Projet

- Fournir des conseils juridiques à tous les organes créés en vertu de l'Acte constitutif de l'Union africaine et du Traité de la Communauté économique africaine (CEA) ;
- Traiter des questions découlant de la mise en œuvre de l'Acte constitutif, du Traité d'Abuja et d'autres traités, conventions et protocoles ;
- Fournir des conseils juridiques à tous les Départements, Directions et Unités de la Commission de l'Union africaine afin d'assurer le respect de l'Acte constitutif de l'Union africaine, du Traité de la CEA et d'autres textes et instruments juridiques de l'UA ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de tous les Traités et Conventions adoptés par l'UA ;
- Veiller à ce que toutes les décisions et actions prises par les organes délibérants de l'UA soient conformes aux dispositions de l'Acte constitutif de l'Union africaine, du Traité de la CEA et d'autres textes et instruments juridiques.

Tâches

Assister le Conseiller juridique à :

- Rédiger des textes juridiques, en particulier des traités, des conventions, des protocoles, des accords de coopération et autres instruments juridiques ;
- Superviser les fonctions de dépositaire du Bureau du Conseiller juridique qui sont la mise à jour de la base de données des Traités de l'UA, la signature des Traités et la réception des instruments de ratification ou d'adhésion, le développement d'activités promotionnelles pour encourager la signature, la ratification/adhésion et la mise en œuvre, entre autres ;
- Participer à d'autres tâches visant à assurer une mise en œuvre souple et rapide du Traité de la CEA et d'autres traités et conventions de l'UA ;
- Assurer une coopération efficace avec les Mécanismes régionaux, les Communautés économiques régionales (CER) et les Partenaires ;
- Conseiller tous les organes délibérants de l'UA dans l'exercice de leurs fonctions législatives afin d'assurer la légalité et le respect des textes existants ;
- Fournir un appui administratif, juridique et logistique à l'organisation des réunions des Conseillers juridiques de l'UA et des CER ;
- Fournir des services juridiques aux autres organes de l'Union, tels que le Parlement panafricain, la Cour de justice, etc. ;
- Assurer le suivi du travail des différents Mécanismes régionaux et Communautés économiques régionales en vue d'harmoniser leurs traités et protocoles avec les instruments juridiques pertinents de l'Union et également traiter les questions relatives au non-respect des dispositions de l'Acte constitutif de l'Union africaine et le Traité de la CEA ;
- Fournir des conseils juridiques aux autres organes délibérants de l'UA, tels que la Conférence, le Conseil exécutif et l'Organe central/Conseil de paix et de sécurité, afin que des décisions appropriées soient prises et mises en œuvre ;
- Établir des rapports à soumettre au Conseil exécutif et à la Conférence de l'Union ;
- Représenter la Commission dans les réunions d'ordre juridique ;

- Donner des conseils sur l'harmonisation et la coordination des stratégies et politiques juridiques de tous les États membres dans le cadre de l'Union ;
- Assurer le suivi des aspects juridiques des activités des représentations régionales, des bureaux spécialisés et des agences ; et
- S'acquitter de toutes les tâches qui pourraient lui être confiées par ses superviseurs.

Exigences

1. Qualifications académiques et expérience professionnelle requises :

- Le candidat doit être titulaire d'un Master en droit délivré par une université reconnue et posséder au moins sept ans d'expérience en tant que conseiller juridique dans une organisation traitant de questions multilatérales, au ministère de la Justice, des Affaires étrangères ou de la Coopération d'un État membre, ou dans toute autre organisation ou institution qui travaille dans le domaine.
- Le candidat doit être titulaire d'une Licence en droit délivrée par une université reconnue et posséder au moins dix ans d'expérience en tant que conseiller juridique dans une organisation traitant de questions multilatérales, au ministère de la Justice, des Affaires étrangères ou de la Coopération d'un État membre, ou dans toute autre organisation ou institution qui travaille dans le domaine, dont cinq ans à des postes de responsabilité.

2. Autres aptitudes requises

- Excellentes compétences avérées en matière de recherche ;
- Compétences en leadership et expérience en gestion ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Compétences analytiques ;
- Excellentes aptitudes en matière de rédaction et d'établissement de rapports ;
- Excellentes aptitudes en matière de communication et de négociation ;
- Solides compétences en matière de planification et d'organisation.

3. Connaissance des langues

La maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, arabe, français et portugais) est requise. La connaissance d'autres langues de travail de l'UA serait un atout.

4. Durée du contrat :

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de trois ans, dont les douze premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de deux ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

5. Égalité de chances :

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

6. Rémunération

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 35 300,00 \$ EU (P3 Échelon 1) par an. A ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (14,414.40 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (75 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 7 800 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine.

7. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 25 Février 2017, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

Les candidatures déposées font l'objet d'une présélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une présélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine
P.O. Box 3243, Addis Ababa (Ethiopia)
Fax : 00251-11-5525840/5510430
Courriel : au-recruits@africa-union.org

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters